

## NON: L'A45 N'EST PAS MORTE!

Madame Élisabeth BORNE, Ministre des Transports, a annoncé le 17 octobre 2018 le projet du gouvernement d'abandonner la construction de l'A45.

Attention! L'abandon de l'A45 devra être entériné par la Loi d'Orientation des Mobilités prévue début 2019 qui fixera quelles infrastructures l'État prévoit de réaliser et surtout par l'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique dont la validité expire le 16 juillet 2020.

La ministre annonce également que les 400 000 000  $\mathfrak{E}$  de l'État, initialement prévus pour la construction de l'A45, "serviront à l'amélioration des relations entre Saint-Étienne et Lyon, que ce soit par la route ou par le rail".

La SCL approuve les travaux de sécurisation de l'A47 nécessaires entre Saint-Chamond et Givors pour améliorer la sécurité des usagers et les conditions de vie des riverains :

- construction de bandes d'urgence, allongement des entrées et des sorties ;
- entretien des tunnels et des viaducs ;
- création de murs anti-bruit près des habitations et couverture dans la traversée de Givors.

## Mais la situation actuelle ne pourra être durablement améliorée

- sans réduire les besoins de mobilité en rapprochant les lieux de travail des lieux d'habitation et en relocalisant les lieux de production ;
- $\bullet$  sans protéger les espaces agricoles pour une production et une consommation de produits locaux, respectueuses de l'environnement ;
- sans stopper l'extension des zones pavillonnaires et des zones d'activités;
- sans réduire les émissions de gaz polluants et protéger la biodiversité ;
- sans développer les transports collectifs.

mprimé par Berlioz Brindas

C'est pourquoi, la SCL demande que ces 400 000 000 € ne soient pas consacrés qu'à des travaux routiers, mais prioritairement à des besoins urgents compatibles avec les enjeux environnementaux du XXIème siècle en réduisant considérablement la circulation automobile pendulaire :

- en redynamisant l'emploi dans le bassin de vie stéphanois et la vallée du Gier ;
- en favorisant l'implantation des agriculteurs dans les Coteaux du Lyonnais et du Jarez ;
- en développant le télétravail et les espaces de travail partagé ;
- en favorisant le covoiturage par des voies réservées ;
- en poursuivant l'amélioration de la liaison ferroviaire Saint-Étienne/Lyon;
- en remettant en service la liaison ferroviaire Givors/Brignais pour rejoindre Gorge-de-Loup (Métro) et Saint-Paul (Lyon centre) ;
- en réétudiant complétement le projet de transport par câble entre le Plateau mornantais et la gare de Givors-ville ;
- en mettant en place un transport collectif rapide desservant toutes les communes dans la vallée du Gier entre Saint-Étienne et Givors.